

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le 15 OCT. 2013

Pour le Préfet
La Secrétaire Générale
Préfet par délégation
Secrétaire Général

Isabelle DAVI
Prédéric PERISSAT

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ NOVASEP-FINORGA

COMMUNES DE CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS
(69) ET TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

août 2013

6-3C

*B – Les documents graphiques réglementaires
(article R515-41 du code de l'environnement)*



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)
DE LA SOCIÉTÉ NOVASEP-FINORGA
COMMUNES DE CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS
(69) ET TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

août 2013

B₁ – Zonage réglementaire (art. L515-16 I, 1er alinéa, du code de l'environnement) et périmètre d'exposition aux risques (art. L515-15 du code de l'environnement)

Direction départementale des territoires de l'Isère
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

PPRT de l'établissement NOVASEP FINORGA

CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS (69),
TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

AOÛT 2013

**B1-1 - Zonage réglementaire et périmètre
d'exposition aux risques
(carte générale)**

Echelle A4 : 1/10000

Légende

limites communales



limites de parcelles



bâtiments



périmètre d'exposition aux risques



zonage réglementaire



zone grisée



zone d'interdiction stricte R



zone d'interdiction r



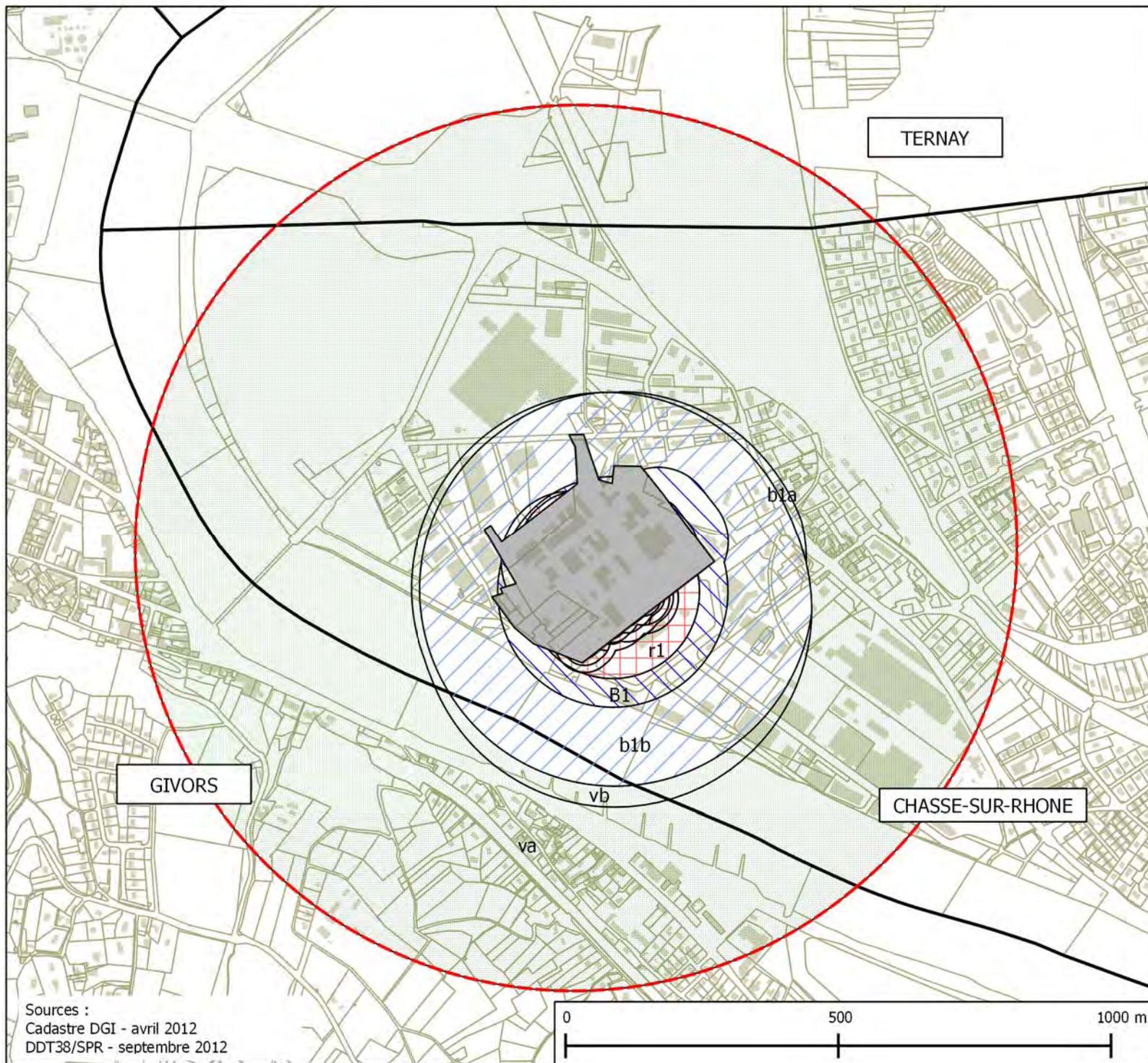
zone d'autorisation limitée B



zone d'autorisation sous conditions b



zone de recommandations v





Direction départementale des territoires de l'Isère
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

PPRT de l'établissement NOVASEP FINORGA

CHASSE-SUR-RHONE (38),
GIVORS (69), TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

AOUT 2013

**B1-2 - Zonage réglementaire et périmètre
d'exposition aux risques
(zoom sur les zones de type B et b)**

Echelle A3 : 1/2500

Légende

limites communales



limites de parcelles



bâtiments



zonage réglementaire :

 zone grisée

 zone d'interdiction stricte R

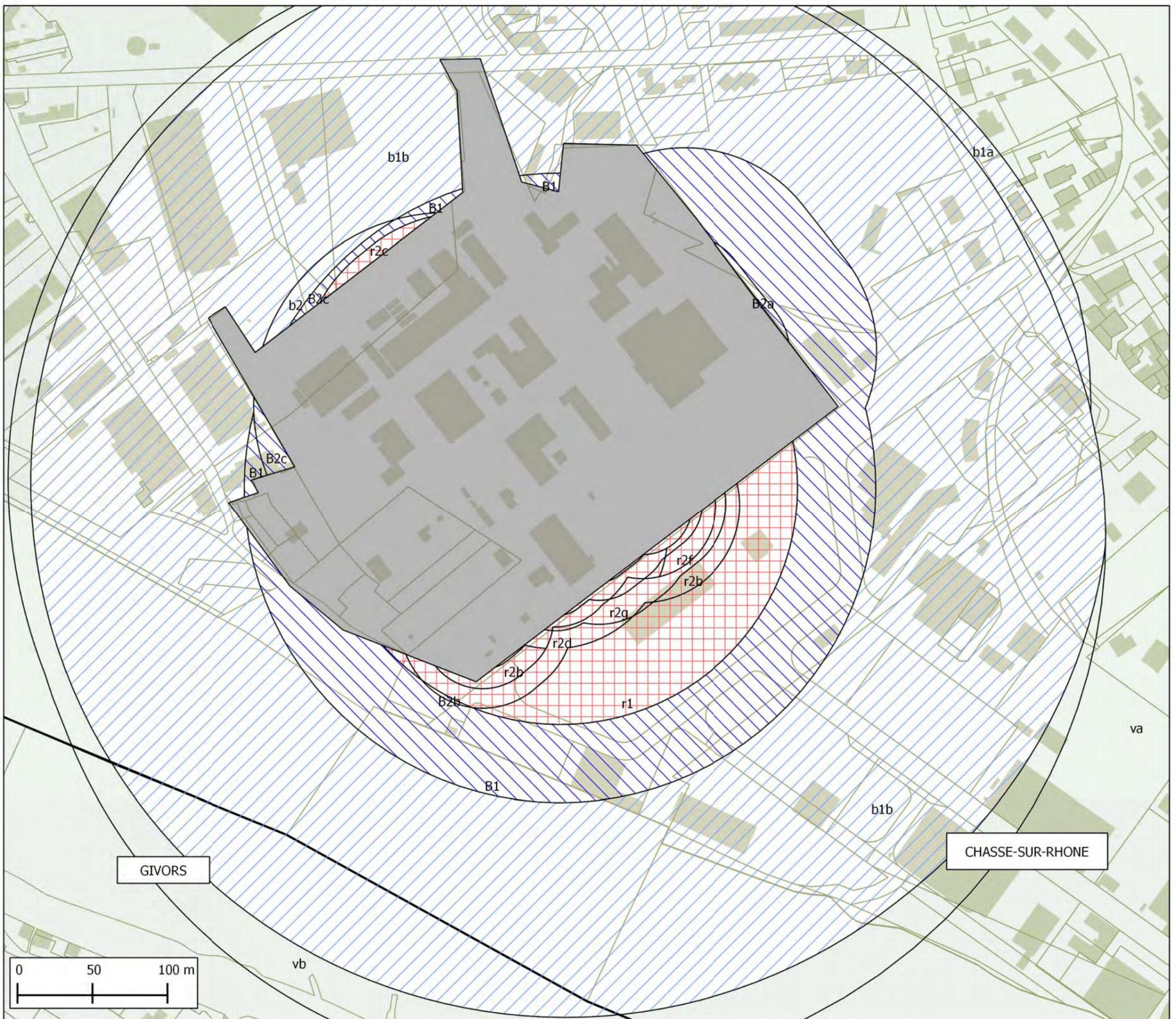
 zone d'interdiction r

 zone d'autorisation limitée B

 zone d'autorisation sous conditions b

 zone de recommandations v

Sources :
Cadastré DGI - avril 2012
DDT38/SPR - septembre 2012



Direction départementale des territoires de l'Isère
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES**

PPRT de l'établissement NOVASEP FINORGA

CHASSE-SUR-RHONE (38),
GIVORS (69), TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

AOUT 2013

**B1-3 - Zonage réglementaire et périmètre
d'exposition aux risques
(zoom sur les zones de type R, r et B)**

Echelle A3 : 1/1500

Légende

limites de parcelles



bâtiments



zonage réglementaire

■ zone grisée

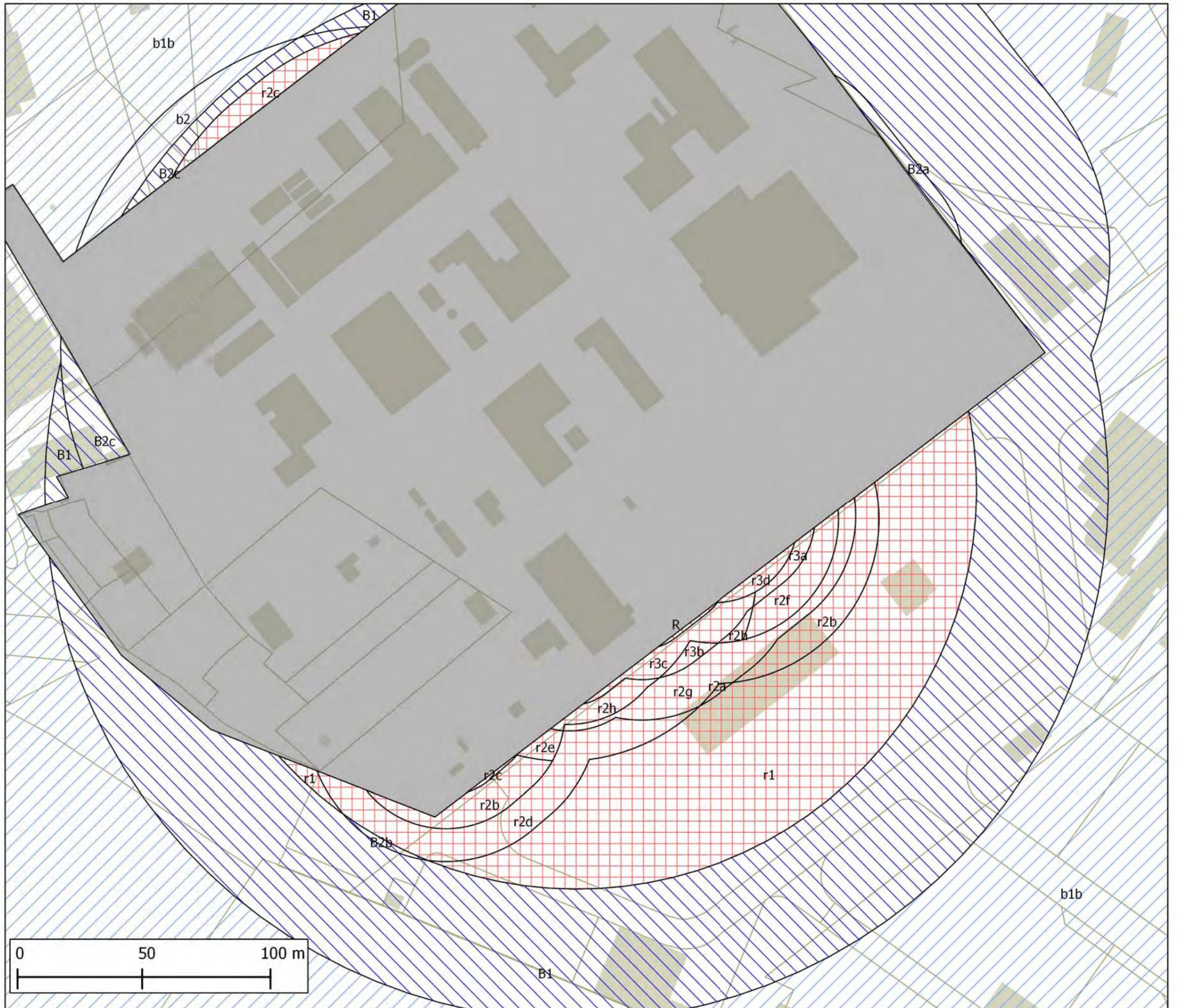
▤ zone d'interdiction stricte R

▥ zone d'interdiction r

▧ zone d'autorisation limitée B

▨ zone d'autorisation sous conditions b

□ zone de recommandations v





PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)
DE LA SOCIETE NOVASEP-FINORGA
COMMUNES DE CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS
(69) ET TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

août 2013

*B₂ – Zones soumises à interdictions ou prescriptions
relatives à la construction, l'utilisation ou l'exploitation
(art. L515-16-I du code de l'environnement)*

Direction départementale des territoires de l'Isère
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

PPRT de l'établissement NOVASEP FINORGA

CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS (69),
TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

AOÛT 2013

B2 - Zone soumise à interdiction ou prescriptions relatives à la construction, à l'utilisation et à l'exploitation

Echelle A4 : 1/10 000

Légende

limites communales



limites de parcelles



bâtiments



périmètre d'exposition aux risques



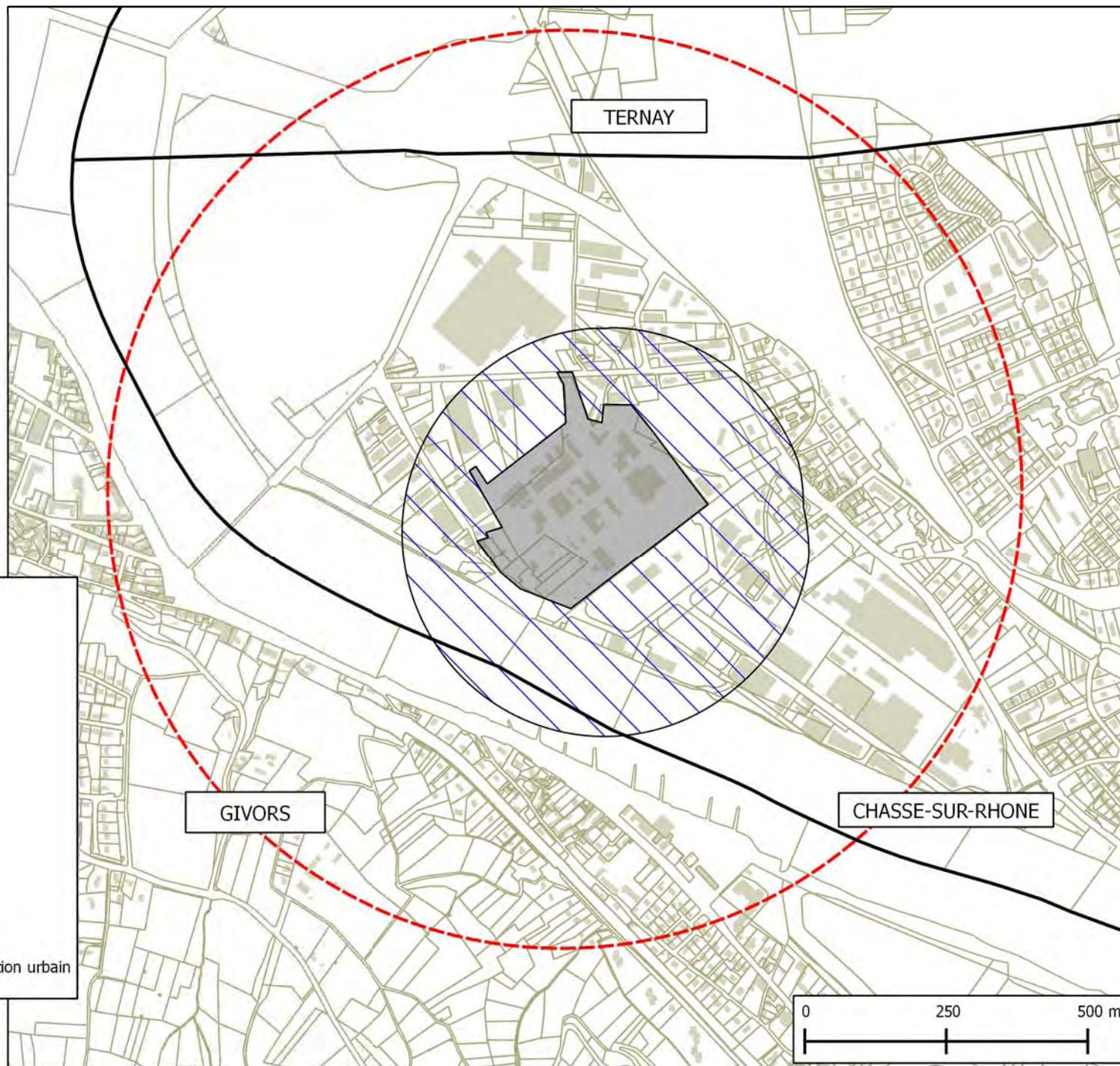
zonage réglementaire :



zone grisée



zone de possibilité d'instauration du droit de préemption urbain





PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ NOVASEP-FINORGA

COMMUNES DE CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS
(69) ET TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

août 2013

*B₃ – Zones d'instauration possible du droit à
délaissement
(art. L515-16-II du code de l'environnement)*

sans objet



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ NOVASEP-FINORGA

COMMUNES DE CHASSE-SUR-RHONE (38), GIVORS
(69) ET TERNAY (69)

DOSSIER D'APPROBATION

août 2013

*B₄ – Zones d'expropriation possible
(art. L515-16 III du code de l'environnement)*

sans objet